



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union – Discipline – Travail  
-----  
MINISTÈRE D'ÉTAT  
MINISTÈRE DE L'EMPLOI,  
DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



« Formation, insertion et emploi des jeunes en Afrique »

## Conférence des Ministres 2014 du PQIP/DCTP

Abidjan, 21, 22 et 23 juillet 2014

Hôtel NOVOTEL

	<p>République du Burundi</p> <p><b>Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation</b></p>	
--	--	--

**RAPPORT DU POLE DE QUALITE INTER PAYS POUR LE DEVELOPPEMENT  
DES COMPETENCES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES (PQIP/DCTP)  
SUR L'EMPLOI DES JEUNES EN AFRIQUE : CAS DU BURUNDI.**

Par : **BIGIRIMANA Blaise Pascal**

CONSEILLER DU MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE  
ET SECONDAIRE, DE L'ENSEIGNEMENT DES METIERS, DE  
LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ALPHABETISATION

Juin 2014

## TABLE DES MATIERES

	Page
ACRONYMES .....	2
RESUME.....	4
0. INTRODUCTION.....	6
I.LES DONNEES (CHIFFRES, %)......	7
I.1.La démographie	
I.2.La population scolaire	
II.LE CHOMAGE AU BURUNDI.....	9
III.LA STRUCTURE DES EMPLOIS AU BURUNDI.....	12
IV.LES PARTERNAIRES.....	17
V.LES GRANDES EXPERIENCES.....	18
VI.LES MESURES EN COURS (PROJETS EN COURS)...	20
VII.LES MESURES EN COURS (PROJETS EN COURS) DANS LE DOMAINE DU DCTP.....	22
VIII.L'EXPERIENCE LA PLUS SIGNIFICATIVE.....	23
IX.CONCLUSION.....	24
BIBLIOGRAPHIE.....	26

## **SIGLES ET ACRONYMES**

**ABEJ** : Agence Burundaise pour l'Emploi des Jeunes

**AGR** : Activités Génératrices de Revenus

**BAD** : Banque Africaine de Développement

**BIT** : Bureau International du Travail

**BM** : Banque Mondiale

**CFA** : Centre de Formation Artisanale

**CEM** : Centre d'Enseignement des Métiers

**CFP** : Centre de Formation Professionnelle

**CFPP** : Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel

**CONFESJES** : Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports

**CSLP** : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

**DCTP** : Développement des Compétences Techniques et  
Professionnelles

**ETFP** : Enseignement Technique et Formation Professionnelle

**ETP** : Enseignement Technique Professionnel

**FAD** : Fonds Africain de Développement

**FIDA** : Fonds International de Développement Agricole

**IDH** : Indice du Développement Humain

**ISTEEBU** : Institut des Statistiques et Etudes Economiques du Burundi

**HIMO** : Haute Intensité de Main d'œuvre

**OIT** : Organisation International du Travail

**OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement

**OMT** : Organisation Mondiale du Tourisme

**PAPCE** : Projet d'Appui au Programme de Création d'Emploi

**PARCEJ** : Projet d'Appui au Renforcement des Capacités dans le domaine de la promotion de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat des Jeunes

**PME** : Petites et Moyennes Entreprises

**PNE** : Politique Nationale de l'Emploi

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**PSDEF** : Politique sectorielle pour le développement de l'Education et la Formation.

**PTPCE** : Projet des Travaux Publics et de Création d'Emploi

**UPI** : Unité de Production Informelle

## **RESUME**

Le Burundi étant l'un des pays les plus pauvres de la planète se trouve confronté aux difficultés de financement des secteurs sociaux prioritaires comme l'éducation, la santé et l'agriculture. En matière d'éducation, plusieurs réformes ont été entreprises à tous les paliers de l'éducation mais **les résultats montrent clairement que les effectifs des jeunes qui n'ont pas accès à l'éducation restent encore élevés.**

Et depuis la fin de la longue crise socio-politique au Burundi en 2004, le pays retrouve petit à petit un dynamisme économique par un taux de croissance économique en progression, atteignant ainsi 5,2 % en 2012 contre 4,2 % en 2011. C'est un élément essentiel de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté par la création d'emplois décents.(PSDEF)

Aujourd'hui, différentes formations des jeunes sont en train d'être entreprises dans le but de s'adapter aux multiples situations de la vie courante auxquelles ils sont confrontés. **C'est ainsi que l'insertion socioprofessionnelle des jeunes est au cœur des préoccupations de la politique du Gouvernement du Burundi.**

**Différents dispositifs sont en train d'être mis œuvre pour faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes notamment par la création des CFPP, des CFA, des CFP et les Centres d'incubation à travers toutes les provinces.**

Le Burundi, dans sa politique sectorielle de l'Education et le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) II, dégage les grandes orientations permettant aux jeunes d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour accéder au marché du travail.

Cela se traduit par l'organisation des différents paliers de l'enseignement à savoir :

- L'école fondamentale jusqu'en 9<sup>ème</sup> ;
- L'école secondaire générale, pédagogique et professionnelle ;
- L'enseignement supérieur universitaire et non universitaire (professionnel).

Les actions à mener commencent par le 1<sup>er</sup> niveau c.-à-d. les jeunes ruraux. **A ce propos, le BURUNDI prépare un vaste programme pour créer au moins 20000 emplois pour des jeunes ruraux sur les 4 prochaines années.** Ce programme est appuyé par le FIDA, le PNUD, la BAD....

Le 2<sup>ème</sup> niveau concerne les diplômes intermédiaires professionnels (A3, A2, A1).

Le diagnostic d'emploi entrepris par l'Etat burundais permettra aux jeunes d'accéder aux emplois plus variés.

A cet effet la vocation du Gouvernement du Burundi est de mettre en place un environnement propice à l'entrepreneuriat et aux affaires, d'une part, et le stage de premier emploi organisé par l'Agence Burundaise pour l'Emploi des Jeunes(ABJ), d'autre part, par un cadre stratégique d'insertion des centres et des écoles de l'EFTP à travers toutes les provinces.

Le DCTP commence à être soutenu financièrement par le Gouvernement et les différents partenaires pour faire acquérir à un grand nombre de jeunes des compétences nécessaires visant l'emploi.

Aussi, le Burundi a mis en place des mesures pour accompagner les entreprises à créer plus d'emplois. Il s'agit notamment des usines nouvellement construites au Nord du pays (Ngozi), dans la capitale BUJUMBURA, dans la province de Gitega....

Enfin, (Au regard des Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) le **PTPCE** est l'expérience particulièrement significative d'insertion et de création d'emploi qui peut être démultipliée et généralisée dans toutes les provinces du pays et réduire le chômage.

## **0. INTRODUCTION**

Dans un pays comme le Burundi où le chômage et la pauvreté ne cessent de croître, surtout parmi les jeunes qui se trouvent de plus en plus désemparés face à l'avenir, sans perspectives individuelles ou collectives, l'insertion socio économique des jeunes par la création d'emplois est un axe prioritaire du gouvernement appuyé par ses partenaires à travers le projet de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE). Il s'agit de permettre aux jeunes d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour accéder au marché du travail tout en créant un environnement propice à l'entrepreneuriat et aux affaires.

En effet, le projet de la Politique Nationale de l'Emploi(PNE) est axé essentiellement sur :

1. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (**OMD**).
2. La convocation n°122 de l'Organisation Internationale du Travail(**OIT**).
3. La vision 2025 : Investir dans le capital humain (surtout dans la jeunesse).
4. Le CSLP II : A travers son 2<sup>ème</sup> axe par la transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois.

## 5. L'agenda global pour le développement post 2025.

Le résultat attendu est la création de **20.000** emplois dans les 4 prochaines années.

L'objectif global de la PNE consiste à réduire le chômage et le sous-emploi par la promotion d'une croissance économique élevée, de l'auto-emploi dans le cadre de micro, petite et moyenne entreprises ainsi que des activités à haute intensité de main d'œuvre.

Les objectifs spécifiques consiste à :

- Promouvoir l'auto-emploi et la micro, petite et moyenne entreprises (PME et coopératives) et réformer le secteur financier pour un meilleur accès aux ressources d'investissement pour la création d'emploi ;
- Promouvoir l'emploi et l'auto-emploi des jeunes, ainsi que des personnes handicapées, tout en créant des conditions favorables à une meilleure participation des femmes sur le marché du travail ;
- Améliorer l'information et la gouvernance du marché de travail et généraliser la protection sociale pour promouvoir l'emploi décent ;
- Renforcer les compétences des ressources humaines pour une meilleure employabilité

### **I.LES DONNEES (CHIFFRES, %)**

#### **I.1.La démographie**

Le Burundi a une superficie de 27834 Km<sup>2</sup> avec une densité de 354,3 habitants/Km<sup>2</sup> selon l'Indice du Développement



Humain (IDH) et sa population est estimée à 10,3 millions vers 2015.

Le taux de croissance de la population du Burundi avoisine 3,08%. C'est une population jeune avec une proportion de population de plus de 44% de personnes de moins de 15 ans.

### **La structure des âges :**

- ✚ 0-14 ans : 45,6% (hommes : 2.497.999, femmes 2.469.956)
- ✚ 15-24 ans : 19,8% (hommes : 1.071.135, femmes 1.074.763)
- ✚ 25-54 ans : 28,4% (hommes : 1.533.191, femmes 1.559.661)
- ✚ 55-64 ans : 3,8% (hommes : 186.706, femmes 225.467)
- ✚ 64 ans et plus : (hommes : 108243, femmes 161592)

**Source : ISTEEBU : Institut des Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi.**

Les données brutes indiquent qu'au Burundi, la population en âge d'activité, c'est-à-dire entre **15 et 64 ans**, s'élève à **3,5 millions c.à.d.** à 33, 3% de la population totale.

### **I.2.La population scolaire**

Selon le bureau de la planification, le système éducatif formel burundais présente les effectifs suivants :

- Au primaire : **2.000.000** ;
- Au secondaire : **459.936** (général, pédagogique, professionnel....) ;

- Au supérieur (public et privé) : **30.000 étudiants** (source : Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur).

A cela s'ajoute les effectifs du système éducatif informel : **3693** apprenants. Il s'agit ici des Centres d'Enseignement des Métiers (CEM) et des Centres de Formation Artisanale (CFA). **Source : Département de l'Enseignement des Métiers.**

## II. LE CHOMAGE AU BURUNDI

De façon chiffrée, la situation globale des emplois et du marché du travail se présente comme suit (2012-2013) :

Quelques chiffres d'illustration :

Le chômage (au sens du BIT) touche 19,3% des actifs au Burundi. Les femmes sont plus touchées que les hommes avec 17,8% contre 10,8%.

Suivant le groupe d'âges, le chômage est plus concentré entre 10 et 29 ans (17,2%) par rapport aux autres groupes d'âges.

**Taux de chômage selon le genre et l'âge (Source : ISTEERU) :2011**

	10-14 ans	15-29 ans	30-49 ans	50 ans	Total
H	20,4	12,9	8,5	9,2	10,8
F	8,8	24,4	13,5	4,3	17,8
<b>Total</b>	<b>13,7</b>	<b>17,3</b>	<b>10,4</b>	<b>7,3</b>	<b>13,5</b>

**Source : ISTEERBU : Institut des Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi. (2011)**

Sur une population potentiellement active (**individus de 10 ans et plus**) de **272.662** personnes, la capitale compte **159.877** actifs, soit un taux d'activité (au sens large) de **58,6%**. Ce taux d'activité est de 54,7% si l'on restreint la population active aux critères du BIT.

**Source : ISTEERBU. (2011)**

Signalons que toute l'Afrique souffre de ce fléau de manque d'emplois, et c'est pourquoi l'ADEA à travers le Pôle de Qualité Inter Pays pour le Développement des Compétences Techniques et Professionnelles (PQIP/DCTP) aide les jeunes d'Afrique en réalisant les rapports pays sur les politiques et les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle et la création d'emplois dont le Burundi.

A travers le 2<sup>ème</sup> axe, la PNE a pour objet de développer les compétences et l'employabilité.

Ainsi l'objectif est de réduire le chômage, notamment des diplômés, d'accroître l'employabilité des jeunes sortant du système scolaire et de leur permettre ensuite la mise à jour des compétences requises par la formation continue. Le modèle de formation professionnelle demeure aujourd'hui encore trop scolaire et fait l'impasse sur l'insertion socioéconomique. Il ne répond pas aux attentes d'une majorité de jeunes en errance entre le chômage et emplois précaires.

Il faudra alors étendre l'enseignement des métiers et la formation professionnelle à la population du monde rural et de

l'économie informelle et de faire la promotion de l'EFTP auprès de la population et des élèves, en encourageant aussi les filles à suivre l'EFTP.

Au Burundi, en milieu urbain, le taux de chômage atteint en moyenne 13,3%. Il est probable que ce taux soit sous estimé car il ne tient pas compte des « chômeurs découragés », c'est-à-dire des personnes qui souhaiteraient exercer un emploi mais qui ont cessé d'en chercher un, faute d'espoir d'en trouver. Si on tient compte de ces personnes, le taux de chômage atteint 21% au Burundi en milieu urbain, en 2007, contre 19 en 2006. Ce taux élevé s'explique sans doute par la faible propension des jeunes à créer leur unité de production informelle(UPI).

Le chômage et le sous emploi sont deux phénomènes qui entretiennent grandement la pauvreté au Burundi notamment chez les jeunes.

Nous présentons ici quelques chiffres qui montrent l'allure du phénomène.

Selon le tableau ci-dessous, le taux de chômage tend à croître avec le niveau d'étude. Ainsi, le chômage touche 10,7% des actifs qui n'ont pas été à l'école, 13,7% pour ceux ayant fréquenté le primaire, 18,9% chez qui le niveau du secondaire général et enfin 12% pour les actifs ayant suivi un enseignement supérieur.

## Taux de chômage selon le niveau d'études (ISTEEBU) (2011)

Non scolarisés	10,7%
Niveau primaire	13,7%
Secondaire	18,9%
Universitaire	12%

D'après les données de l'enquête de l'Institut des statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi, la catégorie des primo-demandeurs d'emplois regroupe 42% d'hommes qui se caractérisent par leur jeunesse relative et leur niveau d'instruction élevé. Avec un âge moyen de 24 ans contre 32 ans pour les autres chômeurs, bon nombre d'entre eux (86,1%) appartiennent à la tranche d'âge 15-30 ans. Les actifs agricoles représentent 95% de la population active au Burundi.

### **III.LA STRUCTURE DES EMPLOIS AU BURUNDI**

La répartition par secteur institutionnel des emplois est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail :

- Secteur informel : 78,8% ;
- Secteur public : 7% ;
- Secteur privé : 14,2%

L'offre des emplois par secteur :

- Secteur primaire : 48,9% ;
- Secteur secondaire : 14,5% ;
- Secteur tertiaire : 28,0%

La création des emplois diffère selon le secteur. D'abord, dans le secteur public, les emplois sont concentrés dans les branches non marchandes.

Cependant l'emploi industriel représente environ 25% des emplois dans les entreprises parapubliques.

Le secteur parapublic n'est pas très dynamique : de 1990 à 2004, il n'a créé que 7587 emplois.

Et enfin, la main d'œuvre du secteur informel, se concentre dans des établissements de petite taille ; 80% des emplois proviennent d'unités de production de moins de 6 personnes et 31,6% sont des auto-emplois.

**Source : ISTEEBU**

La précarité des établissements se mesure par le fait que moins d'un quart seulement des emplois sont réalisés dans de véritables établissements tandis que 6 emplois sur 10 sont exercés sur la voie publique, dans un poste improvisé ou à domicile. Enfin 35% des emplois informels sont des travailleurs indépendants.

Le secteur privé informel est le principal pourvoyeur d'emploi, avec une part contributive de plus de 79,5% ; suivi par les entreprises privées formelles qui interviennent à hauteur de 13,7% ; l'administration publique pour 3,5% et

entreprises publiques pour 3,2%.

La régulation sur le marché du travail tend à se faire par le secteur informel qui représente une part toujours plus importante de l'emploi.

### **Structure des emplois par secteur institutionnel**

<b>Secteur institutionnel</b>	<b>Effectif</b>	<b>Répartition en %</b>
Administration publique	4576	3,5
Entreprises publiques	4152	3,2
Entreprises formelles privées	17747	13,7
Entreprises informelles privées	102727	79,5
<b>Total</b>	<b>129202</b>	<b>100</b>

**Source: ISTEEBU, Enquête phase I, Bujumbura 2006**

Selon les résultats du recensement 2008, le taux d'occupation est de l'ordre de 98,4%. Ce taux élevé se trouve surtout en milieu rural. En réalité, il est fréquent que les habitants des campagnes déclarent qu'ils sont occupés par des activités agricoles alors qu'ils sont sous employés.

Les statistiques cachent donc plusieurs formes de chômage déguisé. La forte concentration de la main d'œuvre dans le secteur primaire affaiblit la capacité de l'économie burundaise de se moderniser et d'absorber une main d'œuvre qualifiée.

Il importe de noter dans ce contexte l'importance du secteur informel, qui occupe plus de 76% des actifs, mais sur base de

faibles rémunérations. Le chômage étant essentiellement urbain et touche d'avantage les jeunes et les femmes.

On observe des taux élevés de sous-emplois, ce qui se traduit aussi par des niveaux de revenu relativement bas.

Le taux de chômage est sensiblement plus élevé à Bujumbura, la capitale, 14%, que dans les villes de l'intérieur du pays :

-Gitega :9%

-Kirundo :7%

-Makamba :5%

### **Source : ISTEERBU**

De façon générale, le marché du travail burundais se caractérise par la prédominance du travail indépendant et du travail informel ; peu d'emploi salariés formels, une faible productivité du travail et donc des salaires relativement bas. Les emplois du secteur formel sont décents par rapport à ceux du secteur informel.

En réalité, cette déduction demeure incertaine puisqu'en théorie un individu qui n'a pas réussi à obtenir un emploi dans le secteur formel (public ou privé) a le choix entre trois stratégies : soit se retirer du marché du travail et devenir inactif ; soit rester chômeur en attendant qu'un poste se libère ; ou bien trouver un emploi dans le secteur informel.

Le marché du travail connaît une forte croissance démographique et l'urbanisation rend difficile l'absorption des nouveaux jeunes actifs.



Le DCTP commence à être soutenu financièrement par le Gouvernement et les différents partenaires pour faire acquérir à un grand nombre de jeunes des compétences nécessaires visant l'emploi.

Aussi, le Burundi a mis en place des mesures pour accompagner les entreprises à créer plus d'emplois. C'est notamment le cas des usines nouvellement construites au Nord du pays (Ngozi), dans la capitale BUJUMBURA, dans la province de Gitega....

Pour réduire le taux de chômage, le Gouvernement du Burundi devra s'impliquer dans la facilitation entre les employeurs et les jeunes demandeurs d'emplois.

Des réformes sont entrain d'être entreprises par le Gouvernement burundais afin de pouvoir insérer les jeunes dans l'emploi.

A titre d'exemple, il existe des CFP de courte durée d'une année permettant aux jeunes de gagner rapidement leur vie. Ces centres sont répartis dans 12 provinces sur 17.

La Direction Générale de l'enseignement des Métiers est en train d'initier et d'organiser les cellules d'insertion socio professionnelle des jeunes. Elles sont appuyées par un projet d'Appui de l'Enseignement Professionnel qui leur offre des fonds de garantie.

Cette activité commence par la phase de sensibilisation et conscientisation qui est une première séance de gestion collective.

## IV. LES PARTERNAIRES

Le Burundi est entrain de réaliser un vaste programme de création d'emplois avec l'appui d'un partenariat diversifié, c'est notamment :

1. La BM : financement du PTPCE (créer des emplois à travers des travaux publics à haute intensité de main d'œuvre (HIMO))
2. Le FAD (Fonds Africain de Développement) : par l'accroissement des opportunités de Création d'Emplois au Burundi (Ngozi, Gitega, Kayanza)
3. La BAD, le FIDA et le PNUD : financent un vaste programme pour réduire le taux de chômage et le niveau de pauvreté sur les 4 prochaines années. Il s'agit des projets de développement rural intégré de Ngozi (nord), de développement rural de Mpanda à Bubanza (ouest), du projet agro-pastoral du Bututsi (sud) et de celui de la gestion des ressources rurales de Ruyigi.
4. Centre INDE-AFRIQUE de formation professionnelle/Centre d'incubation au Burundi. Ce projet vise l'insertion des jeunes dans l'emploi en commune urbaine de Buyenzi : Mairie de Bujumbura (Gouvernement Indien).

## V.LES GRANDES EXPERIENCES

Ainsi, sans être plus exhaustif, les expériences significatives en vue de créer et d'insérer les jeunes dans l'emploi sont les suivants :

1.Le PTPCE(Projet des Travaux Publics et de Création d'Emploi) dont les objectifs sont :

- Créer des emplois à travers des travaux publics à forte intensité de main d'œuvre ;
- Exécuter des projets de travaux publics rentables, économiquement et socialement utiles, en faisant appel aux moyennes et petites entreprises ;

- Renforcer les capacités institutionnelles des municipalités à : identifier, accorder la priorité, exploiter et maintenir des sous-projets.

Le projet emploie majoritairement des jeunes : hommes et femmes.

2. ABEJ (Agence Burundaise pour l'Emploi des Jeunes) : assurer le stage de 1<sup>er</sup> emploi et la formation en entrepreneuriat.

3. Projet de renforcement de la participation des jeunes et des femmes au secteur touristique (Organisation Mondiale du Tourisme (**OMT**) : il s'agit de former les femmes et les jeunes aux professions touristiques.

4. Centre INDE-AFRIQUE de formation professionnelle/Centre d'incubation au Burundi. Ce projet vise l'insertion des jeunes dans l'emploi en commune urbaine de

Buyenzi : Mairie de Bujumbura (Gouvernement Indien) qui pourrait s'étendre dans d'autres provinces.

5. PARCEJ : Projet d'Appui au renforcement des Capacités Institutionnelles dans le domaine de la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes.

6. PPEJ (Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes). Il intervient par des formations à l'intention des jeunes et de leurs encadreurs. Des financements par la création de micro-entreprises ou de micro-activités génératrices de revenus permettent ainsi l'autopromotion des jeunes par des emplois qu'ils créent eux-mêmes.(CONFESJES).

7. A travers les différentes filières organisées par le Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel (CFPP), ce centre envisage la diversification d'autres filières chaque fois que la demande du marché du travail s'avère nécessaire. Les filières sollicitées sont notamment : la Mécanique Auto, la Plomberie-Bâtiment, l'Electronique, la Construction Métallique, la Menuiserie, la Couture, l'Informatique.... Le PTPCE avec le système de pavage utilise les lauréats du CFPP.

- L'autre possibilité d'insertion socioprofessionnelle est l'introduction du cours d'entrepreneuriat, en vue d'apprendre à entreprendre, quitte à procéder au montage de projets d'insertion socioprofessionnelle permettant d'opérer en associations pour leurs lauréats. La seule contrainte réside dans le financement de ces associations au niveau des kits de démarrage et du suivi dans les

milieux d'insertion faute de bailleurs. Aussi, les entreprises récupèrent les lauréats du CFPP pour l'emploi dans leurs ateliers.

Le CFPP dans la Capitale a ses satellites à Kirundo et à Bururi. D'autres centres seront répandus dans d'autres provinces du Pays.

## **VI. LES MESURES EN COURS (PROJETS EN COURS) POUR FAVORISER LA CREATION D'EMPLOI**

Les projets en cours, les dispositifs de formation en projet ou en cours de réalisation afin de favoriser la création d'emplois sont multiples.

**1.** Etant donné que le Burundi sort petit à petit d'une crise sociopolitique qui a occasionné beaucoup de dégâts tant humains que matériels, il faudrait tout d'abord faire remarquer que jusqu'à ce jour, les réponses apportées au problème de l'emploi des jeunes ont été de promouvoir des programmes de travail temporaire pour les démobilisés et d'exécuter un certain nombre de projets pilotes en vue de stimuler l'activité économique local ou la réintégration des groupes affectés par la crise.

**2.** L'organisation des stages de premier emploi en faveur des jeunes diplômés, l'appui pour l'accès au microcrédit et la création des centres pour jeunes au niveau de toutes les communes ont permis à quelques jeunes d'accéder à l'emploi

et au revenu et d'acquérir des expériences qu'il conviendra de valoriser.

A terme, ces interventions ciblées sur certaines catégories des jeunes doivent être repensées pour dépasser l'urgence et promouvoir des emplois des jeunes.

En effet, l'accès des jeunes à l'emploi est un élément essentiel d'une politique de croissance et de réduction de la pauvreté.

**3.** Dans ce contexte, l'analyse des priorités pour la consolidation de la paix met l'accent sur : promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes, l'accès au crédit et à la création d'emplois ; améliorer l'encadrement de la jeunesse, promouvoir les droits de l'homme et des jeunes ; mettre en œuvre une stratégie de développement du secteur privé ; renforcer le système financier et les capacités productives des populations ; promouvoir le droit des jeunes à un emploi décent ; promouvoir les créneaux économiques et les projets de Haute Intensité de Main d'œuvre (**HIMO**) et la femme comme actrice de développement.

**4.** Mais il ne suffit pas de se contenter de générer des emplois. Il faut penser également à améliorer les salaires et la productivité de tous ceux qui travaillent, en adoptant progressivement de nouvelles technologies et en s'orientant vers des secteurs qui demandent davantage de qualifications. Ces nouveaux emplois doivent s'accompagner de nouvelles compétences.

**5.** Aussi faut-il favoriser la promotion des micro-entreprises et le secteur informel. De nombreuses personnes vivant dans

la ville de Bujumbura et même en milieu rural possèdent de petites entreprises, travaillent dans des entreprises familiales ou sont à leur propre compte. Ces personnes dont plupart vivent en dessous du seuil de pauvreté, dépendent du secteur informel pour leur subsistance.

## **VII.MESURES EN PROJET OU EN COURS DANS LE DOMAINE DU DCTP**

Le Burundi est entrain de mettre en place des dispositifs efficaces d'insertion des jeunes dans une activité professionnelle ou d'emploi afin de lutter contre leur trop grande exclusion du monde du marché.

L'insertion professionnelle des jeunes, dans le cadre du DCTP, est l'une des préoccupations des politiques publiques pour l'emploi. C'est pourquoi le Burundi multiplie petit à petit les CFP à travers tout le pays : 9 CFP avec différentes filières selon les régions telles que : la couture, la boulangerie, le fumage des poissons, savonnerie, la menuiserie, le décorticage du riz, la soudure....et par un cadre stratégique d'insertion des lauréats des centres et des écoles de l'EFTP à travers toutes les provinces.

**35 apprenants** sont encadrés par les CFA dans 5 sections à savoir : la fabrication des meubles en rotin et en bambou ; couture et broderie ; la menuiserie ainsi que le tressage du bambou.

L'enseignement technique et la formation professionnelle se développe de plus en plus dans le cadre de la création d'instituts polytechniques plus efficaces et plus attractifs. Les entreprises publiques et privées doivent être incitées à créer des centres de formation professionnelle.

C'est pourquoi, le Burundi soutient fermement le Pôle de Qualité Inter Pays pour le Développement des Compétences Techniques et Professionnelles (PQIP/DCTP) étant donné que les jeunes en Afrique souffrent énormément de ce fléau de manque d'emplois.

## VIII. L'EXPERIENCES LA PLUS SIGNIFICATIVE

L'expérience phare la plus significative est le PTPCE (Projet des Travaux Publics et de Création d'Emploi) avec ses deux composantes à savoir :

**Le PAPCE** : Projet d'Appui au Programme de Création d'Emploi (**BAD**) par la formation et la création d'emplois (chiffres cumulatifs : **PTPCE** : Projet des Travaux Publics et de Création d'Emploi

1. 2009-2013) : **1.783.900H/J** (Source : rapport trimestriel, Oct.-déc. 2013)
2. **Le PTPGU** : Projet des Travaux Publics de Gestion Urbaine (**BM**) : il s'agit aussi de la formation et la création d'emplois (2003-2004) : **98.610H/J** (Bujumbura, Ngozi, Bururi, Kirundo). Elle a touché au total **3.500.000**



apprenants dont 17% de femmes et 80% de jeunes. A la fin de la formation, les apprenants ont reçu des bourses d'installation pour favoriser la création des activités génératrices de revenus (**AGR**) et des micro-entreprises.

C'est une expérience d'insertion et de création d'emplois qui pourra être démultipliée et généralisée dans toutes les provinces du pays et même partout en Afrique.

**En conclusion**, l'accès à l'emploi et aux revenus est une des préoccupations principales de chaque personne et au centre des engagements pris au niveau national et international pour combattre la pauvreté et la misère dans le monde.

Face aux défis cités ci-dessus, le Gouvernement compte définir une politique cohérente en matière d'emploi (en vue de réduire progressivement le chômage et le sous emploi qui touchent plus durement les jeunes et les femmes) et de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et sectorielles capables d'impulser la création d'emploi.

S'agissant de l'élargissement des opportunités d'emploi, il sera nécessaire de déterminer préalablement, les mesures incitatives des services, pour l'éclosion des PME et pour la promotion des AGR et de l'auto-emploi en vue de résorber le sous-emploi et de réduire significativement le chômage. Au Burundi, des services d'orientation professionnelle, d'accompagnement des jeunes formés et de suivi des lauréats sur le marché du travail devront être mis en place, en

prévoyant aussi des passerelles entre les formations, permettant une certaine mobilité à l'intérieur du système pour ceux qui souhaiteraient changer de métier ou du type de formation.

## **BIBLIOGRAPHIE**

BAD, Burundi : Document de Stratégie Pays 2012-2016

BIT, Guide pour la formulation des politiques nationales de l'emploi, Genève, OIT ,2012 ,188p

BIT, Guide Genre et Politiques d'emploi, Manuel d'information, Edition 2012

BIT, Guide sur les nouveaux indicateurs d'emploi des OMD, y compris l'ensemble complet des indicateurs du travail décent,

BIT, L'agenda du travail décent en Afrique,2007-2015, Addis Abeba, avril 2007, 79 p.

CAFOB et UNIFEM, Rapport alternatif sur la mise en application de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme, Bujumbura, octobre 2007

Chômage des jeunes en Angola, Burundi, RCA, et République du Congo : Un défi crucial pour les Etats et les sociétés concernés, Février 2013

ISTEEBU, Annuaire statistiques du Burundi 2006-2009,

ISTEEBU, Enquête 1-2-3, Bujumbura, 2009

MCIPT et PNUD, Stratégie Nationale de développement Durable du Tourisme : Burundi, Cœur d'Afrique, Bujumbura, 2011 ,207p.

MEBSEMFPFA, BUREAU DE LA PLANIFICATION DE L'EDUCATION, Indicateurs de l'Enseignement au Burundi 2006/2007-2011/2012, Bujumbura.

MFPTSS, Les Actes Premier Salon de l'Emploi au Burundi, Bujumbura, mars 2012.

MPDC et PNUD, Vision Burundi 2025, Bujumbura, 2011,101 p.

MPDC, Rapport national sur les OMD, Bujumbura

ONUDI, Etude des micro-petites et moyennes entreprises (MPME) du Burundi, Bujumbura, 2006

REPUBLIQUE DU BURUNDI, Cadre Stratégique de Croissance et lutte contre la Pauvreté –CSLP II, Bujumbura, 2012,183p.

REPUBLIQUE DU BURUNDI, Cadre Burundais de Qualification Technique et Professionnel, MEBSEMFPFA, Bujumbura, décembre 2012

REPUBLIQUE DU BURUNDI, Projet de convention cadre de partenariat entre l'Etat et le secteur privé en matière de l'EFTP pour une meilleure adéquation emploi-formation, 2012